

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 19 novembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019**

**2019 DAC 50** Subvention (13.500 euros) à la SARL Théâtre de La Tempête située route du champ de manœuvre (12e).

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment en son article L. 2122-1-3 ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention pour le versement d'une subvention d'équipement avec la SARL Théâtre de la Tempête (12e) ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 28 octobre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

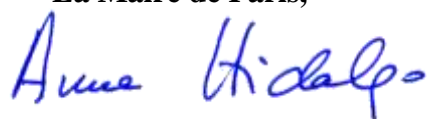
Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 13.500 euros est attribuée à la SARL Théâtre de la Tempête pour l'aménagement du hall et de la cuisine. Simpa 182987 ; 2019-09430.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris des exercices 2019 et suivants.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention d'équipement correspondante, dont le texte est annexé à la présente délibération.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**